

drainage, cette raison cesserait bientôt d'exister. Si la demande était forte, la concurrence entre les fabricants maintiendrait les prix assez bas.

Avant de terminer, je dirai quelques mots d'un projet qui pourrait, je pense, être réalisé par les deux gouvernements, local et fédéral. De grandes sommes sont dépensées par les deux gouvernements au profit de l'agriculture, et par conséquent, pour le plus grand avantage du pays. Ainsi nous avons les fermes et stations expérimentales fondées et entretenues par les gouvernements fédéral et provincial; ces fermes sont très bien dirigées et produisent le plus grand bien.

L'Angleterre aussi a fait de grands sacrifices pour améliorer son agriculture. On connaît le bien qu'a produit le système du drainage en Angleterre, mais surtout en Ecosse, parce que, sur les premiers quatre millions de livres accordés par le gouvernement, l'Ecosse en a reçu la moitié pour sa part; le résultat est qu'aujourd'hui l'Ecosse est, au point de vue agricole, égale, sinon à la tête, de l'Angleterre et de l'Irlande, en tenant compte des qualités comparatives du sol dans les trois royaumes.

Le gouvernement britannique a chargé, annuellement, un taux de $6\frac{1}{2}\%$, qui a éteint, en 22 ans, la dette contractée. Dernièrement, cependant, l'argent étant moins rare, les propriétaires de sol furent heureux de prêter de l'argent à 4 ou 5% à leurs vassaux pour leur faire faire du drainage.

Voici une proposition pratique qui devrait être soumise aux pouvoirs publics par les représentants autorisés de l'agriculture: Le gouvernement devrait faire les dépenses suffisantes pour établir des fossés principaux ou des nivellements, et pour approfondir certains ruisseaux ou petits cours d'eau qui seraient un canal d'écoulement naturel pour certaines terres non encore drainées; cela étant fait, les propriétaires particuliers pourraient, dans beaucoup de cas, drainer leurs propres terres, ce qu'ils ne pourraient faire sans ces travaux. Cela n'augmenterait ni les charges des contribuables, ni les dépenses du gouvernement.

J'aborde maintenant le point principal de mon projet: Le gouvernement peut se procurer de l'argent par la vente de débetures à 25 ans. Qu'il emprunte donc l'argent nécessaire, spécialement pour faire des travaux de drainage, au taux de 3% je suppose; (1) cet argent prêté aux cultivateurs par le gouvernement dans le seul but de faire du drainage, ne pourrait être soustrait à sa destination, car le gouvernement imposerait un règlement sévère et prendrait hypothèque sur la terre jusqu'au moment du remboursement.

J'ai calculé le temps que prendrait l'emprunteur en payant 4% par an, pour rembourser le prêt du gouvernement, et je trouve que cela demanderait 41 ans et une fraction. Veuillez remarquer que je parle de 4%. Si l'emprunteur paie 5% par an, sa dette sera éteinte en 26 ans, et si l'intérêt était payé tout les 6 mois au lieu de le faire annuellement, le gouvernement se trouverait tout remboursé deux à trois ans plus tôt. Je n'ai pas eu le temps de faire exactement ce calcul, mais je suis sûr que ce serait entre deux et trois ans. De cette manière, sans augmenter la dette permanente de la province, toutes les terres, qui ont besoin d'être drainées, pourraient l'être par leurs propriétaires respectifs, s'ils le désirent, au moyen de l'argent emprunté au gouvernement dans des conditions (en tenant compte du fait que le paiement de l'intérêt serait terminée, disons, en 25 ans, si c'est à 5%) qui seraient d'un drainage judicieux une opération très profitable. Un cultivateur qui emprunte à 5% pour vivre, peut ne pas faire une bonne spéculation, mais s'il fait cet emprunt aux fins de drainer sa terre, c'est une bonne spéculation, j'en suis

certain. Le trésor public n'y dépensera un cent, si ce n'est pour frais d'administration, tandis que tout le monde en profitera certainement, les cultivateurs directement, et les autres indirectement.

(Traduit du Journal anglais par H. Nagant.)

CORRESPONDANCE.

Conférence sur l'industrie laitière.

A une séance du cercle agricole de la paroisse de St-Eugène, L'Islet, M. Abdon Méthot, de Warwick,—porteur de la présente— a donné une conférence très instructive sur la confection du beurre. A cette conférence assistaient un grand nombre de cultivateurs et de dames spécialement invitées. Le jeune conférencier qui s'est fort bien acquitté de sa tâche, a recommandé fortement d'adopter une baratte perfectionnée. Je vous prie de m'indiquer la meilleure baratte, à votre avis, et où on peut se la procurer. Je désirerais en avoir une pour le lait de huit vaches, pour moi-même.

SILO, BON EXEMPLE A SUIVRE. A cette assemblée, il a été résolu de faire un silo. Les cultivateurs me fournissent le bois—et je fais le silo dans les étables agrandies. Nous avons eu la bonne fortune de voir M. Eugène Casgrain, de L'Islet, un des juges du concours du mérite agricole—qui nous a parlé avec enthousiasme du père Champagne.

SÉANCES DU CERCLE. Nous faisons modestement nos quatre séances par année. Mes occupations ne me permettent pas de faire d'avantage.

LE DRAINAGE est en honneur à St-Eugène, ceux qui ont drainé jusqu'à ce jour sont très contents, et doivent continuer à mon sens; c'est l'amélioration première à introduire ici où le printemps est tardif, les terres humides généralement et la saison courte.

Un fait à l'appui: Un terrain drainé, de moins de cinq arpents, a donné en 1890, 136 minots d'avoine—pendant que le champ voisin n'a donné que 100 minots, pour 10 arpents, d'une avoine qu'on n'a pu vendre que 30 cts—lorsque l'autre du champ voisin a été vendue 50 cts (Voilà la meilleure démonstration possible de l'utilité du drainage. Et n'oublions pas que le drainage sera également utile dans toutes les terres humides de la province. E. A. B.)

FABRICANT HAUTEMENT RECOMMANDABLE. M. Abdon Méthot, est porteur d'un certificat comme fabricant de fromage et de beurre.

Ce jeune homme, après avoir gagné aux manufactures aux Etats-Unis, l'argent nécessaire pour faire un cours chez les révérends frères de l'Islet, a utilisé la saison d'été à s'instruire dans la susdite industrie. Il quitte actuellement le collège, muni des meilleurs certificats. Il est disponible. Vous lui rendriez service, si vous étiez assez bon pour prendre son nom, au cas où quelque personne vous demanderait une personne capable de se rendre utile dans cette industrie. Le jeune homme a fait les frais, avec l'agrément des chers frères, de se rendre à Sorel, à la convention de l'industrie laitière tenue là l'hiver dernier.

J. FERD. MÉTHOT PPRE.

Nous sommes heureux d'ajouter que nous avons eu le plaisir de voir M. Abdon Méthot, de Warwick, et que nous pouvons ajouter notre recommandation à celle du vénérable curé de St-Eugène. Nous espérons que le Rév. M. Méthot nous parlera le plus souvent possible des résultats agricoles qu'il obtient et fait obtenir par les cultivateurs de sa paroisse.

ED. A. BARNARD.

Choix des arbres fruitiers, etc.

La correspondance qui vit intéressera probablement ceux qui ont à se plaindre des vendeurs d'arbres à fruit et d'ornement qui ne conviennent pas à notre climat. Cette question importante vient d'être traitée d'une manière fort pratique dans le Conseil d'agriculture:

Monsieur,—Au printemps 1890, je plantai douze bons pommiers,—achetés d'un ex-pépinériste d'Ontario—dans une terre

(1) Il n'y a que le gouvernement fédéral qui pourrait, ce nous semble, entreprendre sur le crédit du Dominion un emprunt national garanti sur les revenus généraux du pays. E. A. E.